

Title	Le statut de la question de la famille dans la Physiologie dumariage et les Scènes de la vie privée
Sub Title	
Author	藤原, 団(Fujiwara, Dan)
Publisher	慶應義塾大学フランス文学研究室
Publication year	2003
Jtitle	Cahiers d'études françaises Université Keio (慶應義塾大学フランス文学研究室紀要). Vol.8, (2003.) ,p.52- 66
JaLC DOI	
Abstract	Dans ce présent travail, nous voulons essayerde répondre à cette question en étudiant la Physiologie du mariage (publié chezLevavasseur et Canel en décembre 1829) et les Scènes de la vie privée (publiéchez Mame en avril 1830, deux ouvrages décisifs sur ce point.Il est vrai que le rapprochement de la Physiologie du mariage et des Scènesde la vie privée paraît un peu étonnant : sur le plan de l'énoncé, la Physiologiedu mariage est un texte théorique, tandis que les Scènes de la vie privée sont unrecueil des récits de fiction dont l'intrigue se situe dans la société Françaisepost-révolutionnaire. Mais, d'un autre point de vue, les deux ouvrages ont unrappor plus étroit qu'on ne le pense : si le remaniement de la Physiologie dumariage s'effectue presque en même temps que la conception et la rédactiondes Scènes de la vie privée, tous les deux ouvrages portent sur un mêmethème qui est le problème du mariage. Et, il nous semble que Balzac est allébeaucoup plus loin, car te rapprochement est possible non seulement sur le planchronologique ou thématique, mais aussi sur le plan du statut que Balzac donneà la question de la famille dans ces ouvrages.
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20030000-0052

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Le statut de la question de la famille dans la *Physiologie du mariage* et les *Scènes de la vie privée*

Dan FUJIWARA

On sait que la carrière littéraire officielle de Balzac commence avec *Le Dernier Chouan ou la Bretagne en 1800* publié chez Urbain Canel en mars 1829. Après l'époque des romans pseudonymes, Balzac signe son roman pour la première fois de son nom. Le geste était symbolique, mais ce n'était pas un succès tel que l'auteur attendait : la publication de ce roman n'a pas pu améliorer la mauvaise situation financière qui pesait lourdement sur lui depuis la faillite de son imprimerie en 1828. Ce roman qui marque le début de la carrière littéraire officielle de Balzac, ne traite pourtant pas la question de la famille : c'est un roman qui s'inspire de grands événements historiques sous l'influence de Walter Scott. Face à ce demi-échec, au printemps 1829, Balzac est donc à la recherche d'une nouvelle voie. Cette recherche oscille entre différents domaines — journalistique, littéraire, mais aussi politique — et continue jusqu'en août 1831 où il publie *La Peau de chagrin* qui sera salué par la critique de l'époque. Or, c'est justement pendant cette période féconde entre le demi-échec du *Dernier Chouan* et le succès de *La Peau de chagrin* que Balzac commence à s'intéresser à la question de la famille. S'il n'exprime rien sur la famille dans ses articles journalistiques, le thème de la famille constitue le cœur même de sa création littéraire de cette période. Comment la question de la famille s'inscrit-elle dans la création littéraire de Balzac qui est à la recherche d'une nouvelle voie ? Dans ce présent travail, nous voulons essayer de répondre à cette question en étudiant la *Physiologie du mariage* (publié chez Levassesseur et Canel en décembre 1829) et les *Scènes de la vie privée* (publié

chez Mame en avril 1830)⁽¹⁾, deux ouvrages décisifs sur ce point.

Il est vrai que le rapprochement de la *Physiologie du mariage* et des *Scènes de la vie privée* paraît un peu étonnant : sur le plan de l'énoncé, la *Physiologie du mariage* est un texte théorique, tandis que les *Scènes de la vie privée* sont un recueil des récits de fiction dont l'intrigue se situe dans la société française post-révolutionnaire. Mais, d'un autre point de vue, les deux ouvrages ont un rapport plus étroit qu'on ne le pense : si le remaniement de la *Physiologie du mariage* s'effectue presque en même temps que la conception et la rédaction des *Scènes de la vie privée*⁽²⁾, tous les deux ouvrages portent sur un même thème qui est le problème du mariage. Et, il nous semble que Balzac est allé beaucoup plus loin, car le rapprochement est possible non seulement sur le plan chronologique ou thématique, mais aussi sur le plan du statut que Balzac donne à la question de la famille dans ces ouvrages.

1. La *Physiologie du mariage* ou le renouvellement de la méthode de l'analyse de l'espace privé.

Dans la *Physiologie du mariage* dont la critique n'a pas compris le sérieux mais qui a fait un succès de scandale, Balzac s'éloigne de la création romanesque qu'il vient de reprendre avec *Le Dernier Chouan* ; et il fait une étude analytique sur l'espace privé, en particulier sur le mariage. Il ne s'agit donc pas de fiction, mais d'un texte théorique dans lequel Balzac exprime ses idées sur la famille à travers la question du mariage.

Balzac n'ignore pas le fait que le mariage a déjà fait l'objet de nombreux livres avant lui. Dans la « Méditation I. Le Sujet » qui a pour but de préciser l'objectif de son ouvrage, Balzac se propose diverses questions, mais il constate que chacune d'elles est déjà étudiée : « Toutes ces questions fourniraient au besoin des livres ; mais ces livres sont faits, et les questions sont perpétuellement résolues » (XI, 914). Cependant, toujours dans la

« Méditation I », en parlant de la « conception neuve » (XI, 918) de son livre, il dit :

Eh bien, je m'adresse aux mariés d'hier et d'aujourd'hui, à ceux qui, en sortant de l'église ou de la municipalité, conçoivent l'espérance de garder leurs femmes pour eux seuls ; à ceux à qui je ne sais quel égoïsme ou quel sentiment indéfinissable fait dire à l'aspect des malheurs d'autrui : « Cela ne m'arrivera pas, à moi ! » (XI, 918)

Ici, de toute évidence, Balzac parle de l'adultère ; il propose de s'interroger sur le mariage à travers la problématique de l'adultère. Et selon lui, l'adultère constitue un problème central dans la problématique du mariage ; il dit dans l'« Introduction » :

En effet, à l'époque où, beaucoup plus jeune, il étudia le Droit français, le mot ADULTERE lui causa de singulières impressions. Immense dans le code, jamais ce mot n'apparaissait à son imagination sans traîner à sa suite un lugubre cortège. Les Larmes, la Honte, la Haine, la Terreur, des Crimes secrets, de sanglantes Guerres, des Familles sans chef, le Malheur se personnifiaient devant lui et se dressaient soudain quand il lisait le mot sacramentel : ADULTERE ! Plus tard, en abordant les plages les mieux cultivées de la société, l'auteur s'aperçut que la sévérité des lois conjugales y était assez généralement tempérée par l'Adultère. Il trouva la somme des mauvais ménages supérieure de beaucoup à celle des mariages heureux. Enfin il crut remarquer, le premier, que, de toutes les connaissances humaines, celle du Mariage était la moins avancée (XI, 904).

Balzac pense que l'on connaît très peu du mariage puisqu'on ne l'a jamais sérieusement étudié à travers le problème de l'adultère. Autrement dit, il pense qu'une véritable connaissance sur le mariage peut être acquise à condition que l'on met en question ce qui le transgresse. Observer et analyser le mariage dans

son dysfonctionnement, et non pas dans son fonctionnement, c'est cela qu'il faut avant tout noter dans la démarche de Balzac. Il nous semble qu'ici se manifeste un des points importants qui constituent le socle même de la pensée de Balzac sur la famille : c'est que l'espace privé n'est pas un espace stable et heureux, mais plutôt un espace instable et problématique. Balzac observe l'espace privé dans une optique essentiellement sceptique et négative même, faute de quoi aucune connaissance vraie sur la famille ne serait possible.

Mais comment mettre en question le mariage à travers l'adultère ? comment (dé)montrer les mécanismes psychologiques et conditions matérielles qui entraînent l'adultère dans le rapport conjugal ? Ici s'impose en effet le problème méthodologique auquel Balzac s'attache considérablement.

On peut remarquer d'abord que l'analyse proposée par Balzac est sous-tendue par l'idée que le rapport conjugal est un fait social susceptible des études positives que Balzac appelle pour sa part « physiologie » ou « philosophie éclectique ». Il dit en effet : « Aujourd'hui, en morale, comme dans les sciences exactes, le siècle demande des faits, des observations. Nous en apportons » (XI, 919) ; et plus loin, il précise sa démarche :

Sans parler des épiciers et des drapiers, il existe tant de gens qui sont trop occupés pour perdre du temps à chercher les raisons secrètes qui font agir les femmes, que c'est une œuvre charitable de leur classer par titres et par chapitres toutes les situations secrètes du mariage ; une bonne table des matières leur permettra de mettre le doigt sur les mouvements du cœur de leurs femmes, comme la table des logarithmes leur apprend le produit d'une multiplication (Ibid.)⁽³⁾.

Balzac se propose une démarche très systématique consistant dans la méthode de classement ordonné des éléments analysés qui permet, du moins il le souhaite, d'acquérir tout un savoir sur l'institution matrimoniale, notamment sur son aspect peu ou mal connu. En effet, le livre est divisé en trois parties

égales dont chacune est composée d'une dizaine de « Méditations ». Mais il se déroule aussi d'une manière progressive : après l'« Introduction » où Balzac parle de l'inspiration de son livre, la première partie « Considérations générales » expose les conditions morales et matérielles de l'adultère ; la deuxième partie « Des moyens de défense à l'intérieur et à l'extérieur » détaille les moyens par lesquels on évite l'adultère ; enfin, la troisième partie « De la guerre civile » présente les stratégies pour écarter celui qui transgresse le lien conjugal. Le raisonnement est d'ailleurs très démonstratif : Balzac insère plusieurs anecdotes qui illustrent sa thèse. Observer le mariage d'un point de vue particulier qui est l'adultère n'est donc pas sans profit : cela incite à renouveler la manière d'analyser l'espace privé.

Pour renouveler sa manière d'analyser l'espace privé, Balzac va recourir à diverses modalités de connaissance qui vont de la statistique qui était encore neuve à son époque⁽⁴⁾, en passant l'histoire, jusqu'à la médecine⁽⁵⁾. Mais, il nous semble que parmi toutes les modalités de connaissance que Balzac utilisent, la plus importante est la mise en analogie qu'il opère entre l'espace privé et l'espace social. En effet, il dit dans la « Méditation X. Traité de politique maritale » :

Qui sait administrer un toman, sait en administrer cent mille, a dit un proverbe indien ; et moi, j'amplifie la sagesse asiatique, en disant : Qui peut gouverner une femme, peut gouverner une nation. Il existe, en effet, beaucoup d'analogie entre ces deux gouvernements. La politique des maris ne doit-elle pas être à peu près celle des rois ? (XI, 1016. Souligné par Balzac.)

Ici, Balzac fait remarquer que l'espace conjugal est un espace politique où s'exerce le pouvoir du mari comme celui du roi. Or, il sait bien qu'il s'agit du rapport conjugal dans une société post-révolutionnaire s'appuyant sur le principe individualiste et égalitaire. En s'adressant à son lecteur imaginaire,

Balzac dit concernant la femme mariée :

Si vous cherchez à l'entretenir dans l'erreur par de mielleuses paroles, vous êtes perdu, elle ne vous croira pas ; car elle a sa politique comme vous avez la vôtre (XI, 1010).

Juridiquement (et culturellement) parlant, le discours dominant concernant le rapport conjugal est, à l'époque balzacienne, celui qui consiste à dire que le mari est supérieur à sa femme comme l'exige le fameux article 213 du Code civil : « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari ». Or, Balzac prête l'attention au fait qu'une fois qu'on est dans les coulisses de l'espace privé, la chose ne se passe pas comme tel. Une simple domination de la part du mari est nuisible au rapport conjugal de la société moderne : « La tyrannie d'un mari est toujours une terrible excuse à l'inconséquence d'une femme » (XI, 995), alors que donner une liberté totale à la femme mariée est aussi dangereux : « Elle cherchera à abolir entièrement votre influence dans l'administration de la maison, et tentera de devenir seule maîtresse de votre fortune » (XI, 997). Dans l'espace privé, le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne, il est surtout pluriel, ce qui entraîne l'état conflictuel entre les époux. Et l'adultère n'est rien d'autre que le phénomène qui signifie que le rapport de pouvoir se trouve mal équilibré dans le lien conjugal.

Ainsi, l'analyse de Balzac va s'intéresser à toutes les zones où le conflit entre les époux peut se produire et doit être maîtrisé ; et cela constitue le sujet central des deuxième et troisième parties de la *Physiologie du mariage*. Dans la deuxième partie intitulée « Des moyens de défense à l'intérieur et à l'extérieur », Balzac, tout en considérant la femme mariée comme « nation », montre comment la « gouverner » pour que l'adultère ne se produise pas. Il conseille même au mari de constituer le règlement (« Méditation XVI. Charte conjugale »). Et si l'adultère se produit malgré ces « moyens de défense », c'est la « guerre » qui se prépare. La troisième partie intitulée « De la guerre civile »

est consacrée à cette phase de la vie conjugale. Le programme de cette partie est d'instruire le mari sur divers moyens d'attaque pour mettre un terme à cette « guerre civile ». Pour obtenir « la paix du ménage » (« Méditation XXIX »), Balzac propose donc les « principes de stratégie » (« Méditation XXIV »), l'usage des « alliés » (« Méditation XXV »), celui des « différentes armes » (« Méditation XXVI ») et celui des « compensations » (« Méditation XXVIII »). Balzac va surtout attirer l'attention sur les parties fines plus ou moins périphériques du rapport conjugal ; elles constituent tout un ensemble des domaines dans lequel le conflit risque de se produire d'une manière très aiguë mais implicite d'autant plus qu'il exige tout un art de maîtrise du rapport de pouvoir entre les époux pour éviter ou intercepter l'adultère. L'analyse de Balzac s'étend alors de la lecture à la santé, de l'appartement à divers moments de la vie familiale (naissance des enfants, vacances, etc.), de la correspondance jusqu'au personnel qui participe à la vie conjugale (confesseur, belle-mère, amies, femme de chambre, médecin, etc.). Si la *Physiologie du mariage* est un des premiers ouvrages balzaciens qui traitent le thème de l'espace privé, il s'agit déjà de toute une ramification de cette thématique.

Et c'est par là que la mise en analogie entre l'espace privé et l'espace social devient possible chez Balzac ; le problème du rapport conjugal n'est pas simplement celui de l'espace privé, mais aussi, à un degré plus élevé, celui de l'espace social. Ainsi, Balzac propose d'élargir la problématique du mariage en disant : « Le mariage peut être considéré politiquement, civilement et moralement, comme une loi, comme un contrat, comme un institution » (XI, 956) ; il voit dans le rapport conjugal « une question marito-nationale » (XI, 936).

Mais Balzac va plus loin ; car comme nous l'avons vu plus haut, il analyse le mariage à travers la problématique de l'adultère, ce qui fait que la mise en analogie de l'espace privé et de l'espace social se réalise surtout dans une perspective de dénoncer le dysfonctionnement de l'institution matrimoniale et

celui de la société même. En appelant l'adultère « sourde maladie », Balzac dit :

Ainsi, après avoir accusé franchement la sourde maladie par laquelle l'état social est travaillé, nous en avons cherché les causes dans l'imperfection des lois, dans l'inconséquence des mœurs, dans l'incapacité des esprits, dans les contradictions de nos habitudes (XI, 976).

Balzac attribue la cause de l'adultère, non pas seulement à l'ignorance du mari à l'égard de la femme, mais aussi au dysfonctionnement de divers secteurs qui constituent la vie humaine et la société de son temps. Autrement dit, l'adultère n'est pas simplement le problème des époux, mais elle dévoile tous les dysfonctionnements de la société où ils vivent. En faisant remarquer une dimension politique et sociale dans le rapport conjugal analysé du point de vue du problème de l'adultère, Balzac tente de renouveler la problématique de l'espace privé.

2. Les *Scènes de la vie privée* ou la mise au récit de la *Physiologie du mariage*.

Nous allons maintenant voir comment Balzac traite le problème du mariage dans les *Scènes de la vie privée* qui sont composées d'une préface et de six récits : *La Vendetta*, *Les Dangers de l'inconduite (Gobseck)*, *Le Bal de Sceaux*, *Gloire et Malheur (La Maison du chat-qui-pelote)*, *La Femme vertueuse (Une double famille)*, *La Paix du ménage*.

Dans les *Scènes de la vie privée* où Balzac a tenté de « peindre avec fidélité les événements dont un mariage est suivi ou précédé⁽⁶⁾ », le problème du mariage est varié, mais peut se réduire à deux catégories : l'adultère et le choix du mari. Chaque récit s'articule autour du problème de l'adultère ou/et de celui du choix du mari. En effet, *La Vendetta*, récit qui inaugure le recueil, montre

comment une fille unique se marie avec un homme choisi par son cœur et contre l'avis de son père et sa vie conjugale va se terminer tragiquement. Egalement dans *Les Dangers de l'inconduite (Gobseck)*, le mariage d'inclination est au cœur de l'intrigue principale du récit : une jeune fille Camille choisit Ernest, le fils aîné d'une famille aristocrate. Le choix de Camille inquiète sa mère, car la mère d'Ernest, tombant dans l'adultère, met en péril l'héritage paternel. Mais le dénouement du récit révèle qu'Ernest va hériter de son père de manière que son mariage avec Camille sera possible et sans danger. Par rapport à ces deux récits, *Le Bal de Sceaux* retrace le drame psychologique d'une jeune héroïne qui est une fille cadette d'une vieille famille aristocrate et qui n'arrive pas à choisir son futur selon son cœur, bien qu'elle ait prétendu sa capacité devant son père. Par *Gloire et Malheur*, Balzac montre deux types de mariage et leur sort opposé : le mariage d'une fille aînée arrangé par son père se déroule sans drame, alors que le mariage d'inclination d'une fille cadette et d'un jeune peintre se termine tragiquement à cause de l'adultère commis par l'époux. *La Femme vertueuse* retrace le sort du mariage arrangé par le père d'une famille aristocrate provinciale entre son fils unique et une fille unique d'une famille bourgeoise. La vie conjugale se passe sans drame, mais ni bonheur, si bien que l'époux tombe dans l'adultère avec une ouvrière jusqu'à fonder une autre famille illégitime. Par *La Paix du ménage*, Balzac montre un jeune couple marié dont l'époux, tombé dans l'adultère, est sur le point d'avoir une autre aventure. Le récit se termine par l'intervention de la tante de son épouse qui finit par écarter la séductrice et rendre la « paix » au jeune couple. Ainsi, Balzac situe au cœur de l'intrigue de chaque récit, soit le problème du choix du mari, soit celui de l'adultère, ou encore à la fois les deux.

Restant toujours proche de sa *Physiologie du mariage*, Balzac n'oublie pas à dénoncer divers problèmes de la société française de son temps à travers le problème de l'espace privé. En effet, chaque récit des *Scènes de la vie privée* se

déroule sous l'Empire (*Gloire et Malheur, La Paix du ménage*), sous la Restauration (*La Vendetta, Les Dangers de l'inconduite, Le Bal de Sceaux*), ou bien pendant ces deux périodes (*La Femme vertueuse*⁽⁷⁾). Le cadre géographique est aussi précis, presque restreint à Paris. Certes la couleur locale est présente : la Corse dans *La Vendetta*, Normandie dans *La Femme vertueuse*, Sceaux dans *Le Bal de Sceaux*, mais il s'agit toujours des personnages qui sont installés et mènent la vie à Paris.

Ainsi, à travers chaque récit des *Scènes de la vie privée* se transparaissent en filigrane différents problèmes de la société civile post-révolutionnaire. Dans *La Vendetta*, le conflit entre l'héroïne et son père dévoile un aspect problématique de la législation civile de son temps. Car l'héroïne peut se marier malgré l'opposition de son père grâce à la constitution des « actes respectueux » qui est un geste juridique prescrit par les articles 151 et 154 du Code civil et qui permet de conclure le mariage sans consentement paternel⁽⁸⁾. Autrement dit, Balzac fait remarquer que la législation de la société française post-révolutionnaire néglige le statut du père en matière du contrat du mariage ; il dit par la bouche du père de l'héroïne : « Il y a donc en France des lois qui détruisent le pouvoir paternel » (*Ven.*, I, 1083). Dans *Les Dangers de l'inconduite*, en mettant en scène les deux familles aristocratiques de l'époque de la Restauration — l'une qui bénéficie de « secours accordés par Louis XVIII » (*Gb.*, II, 962) et qui cherche une vie plus stable à l'aide de l'avoué, et l'autre dont la mère met en péril l'héritage paternel — , Balzac montre comment les familles aristocratiques vivent dans une situation incertaine sous la Restauration. Egalement dans *Le Bal de Sceaux*, Balzac décrit cette société incertaine à travers le portrait d'une vieille famille aristocratique qui n'hésite pas à modifier son mode de vie selon le changement du régime politique. Dans *Gloire et Malheur*, Balzac met en scène une famille de petite bourgeoisie parisienne qui suscite la description archéologique au narrateur selon qui la société moderne est une société où la famille est devenue comme « débris

antédiluviens retrouvés par Cuvier dans les carrières » (*MCP*, I, 45). Par ailleurs, *La Femme vertueuse* fournit un autre portrait de la société incertaine sous la Restauration à travers la vie conjugale et familiale d'un fils unique qui, issu d'une vieille famille aristocratique, accepte selon l'avis de son père le mésalliance avec la fille unique d'une famille bourgeoise, mais qui tombe dans l'adultère avec une ouvrière jusqu'à ce qu'ils fondent une autre famille. Quant à *La Paix du ménage*, Balzac dépeint à travers un jeune couple marié les mœurs légers de la société parisienne sous l'Empire.

Mais nous voulons attirer l'attention sur le fait que le rapport familial joue un rôle important. L'intrigue de chaque récit dépend non seulement du rapport des époux, mais aussi celui de leurs familles. Dans *La Paix du ménage*, c'est par l'intervention de la tante de l'épouse du jeune couple marié que la « paix du ménage » se réalise. Dans *Les Dangers de l'inconduite* où il s'agit de la naissance d'un jeune couple, le « désordre » de la famille du jeune homme choisi par l'héroïne concerne considérablement le sort de celle-ci. Mais, celui qui joue un rôle capital dans les *Scènes de la vie privée* est surtout le père. Dans *La Vendetta*, l'héroïne entre dans un rapport conflictuel avec son père qui s'oppose à son choix du mari. Et le conflit se termine par une rupture du rapport familial entre l'héroïne et son père ; et elle va mourir dans la misère après le mariage. Tout se passe comme si la négligence de la volonté paternelle dans le choix du mari avait provoqué cette fin tragique. Dans *Le Bal de Sceaux*, le père n'est pas aussi ferme que celui de l'héroïne de *La Vendetta* ; et il abandonne plutôt son autorité en matière du mariage de sa fille cadette. Concernant le père représenté dans *Gloire et Malheur*, il est un cas ambigu : il arrange tout seul le mariage de sa fille aînée, tandis qu'il laisse à sa fille cadette une liberté quasi totale pour son choix du mari. Dans *La Femme vertueuse* aussi, le rôle du père n'est pas sans importance, car il s'agit du sort du rapport conjugal arrangé par le père du héros. Il est incontestable que par ses récits,

Balzac tente de mettre en cause le statut du père en matière du mariage des enfants.

Ainsi, chaque récit traite le problème du mariage, mais Balzac le pose dans une circonstance plus large que le rapport conjugal, c'est-à-dire dans le rapport familial, notamment celui entre père et enfants. Si dans la *Physiologie du mariage*, le problème du mariage se pose essentiellement comme celui du rapport des deux personnes mariées, les *Scènes de la vie privée* vont plus loin : les *Scènes de la vie privée* reprennent le thème du mariage, mais dans sa complexité. Dans les *Scènes de la vie privée*, Balzac considère le problème du mariage, non seulement comme celui du couple marié, mais aussi comme celui de l'espace familial. S'intéressant toujours au problème du mariage, Balzac élargit surtout le champ de son observation et de son analyse : il cherche à placer et même inscrire le problème du mariage dans l'espace familial. Balzac introduit, dans sa façon dont il aborde le problème du mariage, une autre optique qui consiste à remarquer que le problème du mariage ne se pose pas seulement comme celui du rapport entre les deux personnes qui forment un couple marié, mais aussi comme celui du rapport que chacune de ces deux personnes a avec sa famille.

En guise de conclusion.

Nous avons vu la manière dont Balzac traite la question de la famille dans la *Physiologie du mariage* et les *Scènes de la vie privée*. L'importance de la mise en analogie que Balzac opère entre l'espace privé et l'espace social dans la *Physiologie du mariage* est capitale. Car elle nous permet de comprendre pourquoi, chez Balzac, la notion des « romans de mœurs » implique « l'histoire et la critique de la Société, l'analyse de ses maux et la discussion de ses principes » (I, 20) comme il définit plus tard dans son « Avant-propos » à *La Comédie humaine*. Balzac s'aperçoit que pour parler de la société, il faut, non seulement prendre conscience de la dimension historique qu'elle revêt, mais

surtout tourner les yeux vers une zone plus secrète, plus inconnue, et plus officieuse, vers les coulisses de l'Histoire qui sont l'espace privé, l'espace familial. Et, les *Scènes de la vie privée* peuvent être rapprochées de la *Physiologie du mariage* dans la mesure où il s'agit d'une application littéraire de cette mise en analogie de l'espace privé et l'espace social. Balzac opère cette application en se concentrant surtout sur l'espace familial. Mais ce qui est à remarquer, c'est que Balzac ne se préoccupe pas d'établir une vision cohérente sur la famille. Sur ce point, le fait que le dénouement par lequel l'auteur détermine en quelque sorte le sens même de son récit est varié n'est pas moins intéressant. En première vue, on a l'impression que Balzac condamne le mariage conclu sans tenir compte de la volonté paternelle, comme le montre le dénouement tragique de *La Vendetta*. Cependant, dans *La Femme vertueuse*, le mariage arrangé par le père va se passer mal à tel point que l'époux fonde une autre famille avec sa maîtresse. Or pourquoi ne pas voir le père symbolique puissant dans *La Paix du ménage* où l'intervention de la tante réussit à restaurer le lien conjugal, ou encore dans *Les Dangers de l'inconduite* où le récit a pour fonction de rendre possible le mariage d'inclination rêvé par l'héroïne mais interdit momentanément par sa mère ?

Ainsi, il nous semble que le véritable enjeu des deux ouvrages que nous avons étudiés n'est pas l'image de la famille qu'ils représentent, mais le statut même que Balzac tente de donner à la question de la famille de manière à rénover son écriture romanesque. Car il déclare dans sa « Préface » des *Scènes de la vie privée* :

Il [auteur] s'est flatté que les bons esprits ne lui reprocheraient point d'avoir parfois présenté le tableau vrai de mœurs que les familles ensevelissent aujourd'hui dans l'ombre et que l'observateur a quelque fois de la peine à deviner (I, 1172-3).

Du point de vue chronologique, c'est pour la première fois que Balzac formule

ici en son propre nom un des rapports principaux qu'il va entretenir avec le thème de la famille tout au long de sa carrière littéraire : celui qui consiste à considérer la famille comme motif narratif. Mais, ce qui compte ici, c'est que Balzac, en se félicitant lui-même d'avoir su montrer « le tableau vrai de mœurs » qui est caché et oublié même dans l'espace familial, affirme que l'espace familial est un espace donnant accès à la connaissance vraie et nouvelle (« aujourd'hui ») sur les mœurs, sur la vie humaine, sur la société.

NOTES

(1) Pour le texte de Balzac, nous utilisons l'édition Pléiade sous la direction de Pierre-Georges Castex. Le volume et les pages seront indiqués entre parenthèses dans le texte comme (X, 11).

(2) Balzac remanie le texte de la *Physiologie du mariage* qu'il a imprimé en 1826 pendant la période allant de septembre à décembre 1829, alors que la rédaction des trois récits parmi six qui composent les *Scènes de la vie privée* s'effectue vraisemblablement à la même époque.

(3) Balzac insiste sur cet aspect méthodique de son livre, également dans le compte rendu intitulé « *Physiologie du mariage* » attribué à lui-même et publié dans le *Feuilleton des journaux politiques*, le 17 mars 1830, trois mois après la publication du livre : « La physiologie du mariage sera donc l'art de deviner le but secret des actions de maris, de leurs femmes surtout, d'après leurs apparences extérieures, d'appliquer un résultat à leurs moindres démarches, et de se préserver de certaines conséquences fâcheuses, si tant est qu'il soit donné à l'homme de s'en préserver » (Balzac, *Œuvres diverses*, Pléiade, II, 673-674).

(4) Concernant le rapport de Balzac avec cette méthode, voir Pierre Barbéris, « Balzac, le baron Charles Dupin et les statistiques », *AB 1966* ; Michelle Perrot, « Balzac et les sciences sociales de son temps », *Balzac dans l'Histoire*, études réunies et présentées par Nicole Mozet et Paule Petitier, SEDES, 2001.

(5) Sur le rapport entre la clinique du début du XIX^e siècle et la *Physiologie du mariage*, voir Hiroshi Matsumura, « *Physiologie du mariage no oshieru mono* » (en japonais), *Balzac*, éd. Société Japonaise d'Etudes Balzacziennes, Surugadai-shuppan, 1999.

(6) « Préface » de la première édition des *Scènes de la vie privée*, I, 1173.

(7) Balzac corrige plus tard le dénouement de ce récit : dans cette édition originale, le récit se termine en 1829, alors que dans son exemplaire personnelle de l'édition Furne (1842-1846), cette date « 1829 » devient « 1833 ». Ainsi, l'intrigue de *La Femme vertueuse* traverse trois époques : l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet.

(8) Voir l'extrait du Code civil reproduit dans l'ouvrage de Marie-Henriette Faillie : *La Femme et le Code civil dans La Comédie humaine d'Honoré de Balzac*, Didier, 1968. « Les enfants de famille ayant atteint la majorité fixée par l'article 148 (le fils 25 ans ; la fille 21 ans), sont tenus, avant de contracter mariage, de demander, par un acte respectueux et formel, le conseil de leur père et de leur mère » (Art. 151) (M-H. Faillie, p.201) ; « L'acte respectueux sera notifié à celui ou à ceux des ascendants désignés en article 151, par deux notaires, ou par un notaire et deux témoins ; et dans le procès-verbal qui doit en être dressé, il sera fait mention de la réponse » (Art. 154) (Ibid., p.202).